



Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Légère dégradation au 3^e trimestre 2018

Au troisième trimestre 2018, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 7,9 %. Il est en légère augmentation sur trois mois, en particulier dans le Territoire de Belfort. Sur un an toutefois, il reste orienté à la baisse (- 0,4 point), dans la Nièvre et dans l'Yonne notamment.

Bénédicte Piffaut

Au troisième trimestre 2018, 7,9 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de 1,2 point au niveau national (*figure 1*). La Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang des régions les moins touchées, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne et nettement devant les Hauts-de-France, région où le taux de chômage est le plus élevé (11,3 %).

Le Territoire de Belfort est le seul département de la région avec un taux de chômage supérieur au niveau national : 9,5 %. La zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt est également la plus touchée de la région, 10 % (*figure 2*). Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura et en Côte-d'Or, 6,5 % et 7,4 %. Les zones d'emploi proches de la Suisse sont les moins touchées de la région, 5,8 % pour Morteau par exemple. La zone de Beaune est elle aussi davantage épargnée, 5,7 %.

Le taux de chômage avoisine la moyenne régionale dans les autres départements, allant de 7,8 % dans la Nièvre à 8,3 % en Haute-Saône et dans l'Yonne.

Le taux de chômage se dégrade ce trimestre

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage augmente de 0,2 point entre le deuxième et le troisième trimestre 2018 alors qu'il se maintient à 9,1 % au niveau national.

Il s'accroît dans tous les départements, excepté dans l'Yonne et le Jura où il reste stable. Les hausses les plus marquées ce trimestre se concentrent sur le nord-est de la région, à savoir en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort (+ 0,3 point) ainsi que dans le Doubs (+ 0,2 point).

En Côte-d'Or, dans la Nièvre et en Saône-et-Loire l'augmentation est davantage contenue (+ 0,1 point).

1 Un taux de chômage plus contenu dans la région

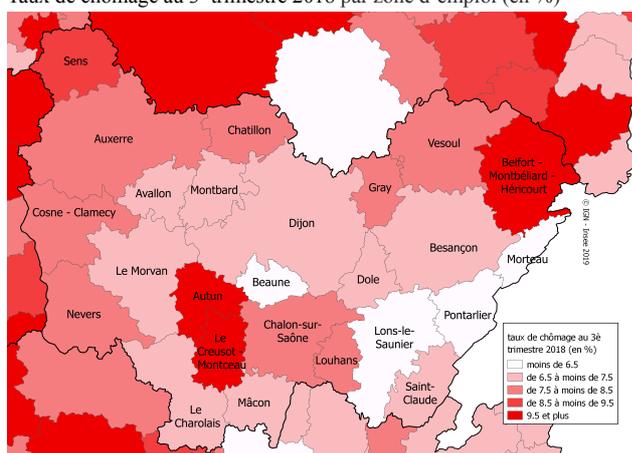
	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	3 ^e trimestre 2017	2 ^e trimestre 2018	3 ^e trimestre 2018	trimestrielle	annuelle
Jura	7,0	6,5	6,5	+ 0,0	- 0,5
Côte-d'Or	7,9	7,3	7,4	+ 0,1	- 0,5
Nièvre	8,5	7,7	7,8	+ 0,1	- 0,7
Saône-et-Loire	8,4	7,8	7,9	+ 0,1	- 0,5
Doubs	8,4	7,8	8,0	+ 0,2	- 0,4
Yonne	8,9	8,3	8,3	+ 0,0	- 0,6
Haute-Saône	8,8	8,0	8,3	+ 0,3	- 0,5
Territoire de Belfort	9,6	9,2	9,5	+ 0,3	- 0,1
Bourgogne-Franche-Comté	8,3	7,7	7,9	+ 0,2	- 0,4
France hors Mayotte	9,6	9,1	9,1	+ 0,0	- 0,5

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Des zones d'emploi moins touchées par le chômage : Beaune, Morteau, Pontarlier et Lons-le-Saunier

Taux de chômage au 3^e trimestre 2018 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Les évolutions départementales du taux de chômage se retrouvent dans celles des zones d'emploi. Belfort-Montbéliard-Héricourt rencontre la plus forte hausse (+ 0,5 point) et la zone d'emploi d'Avallon la plus forte baisse (- 0,3 point).

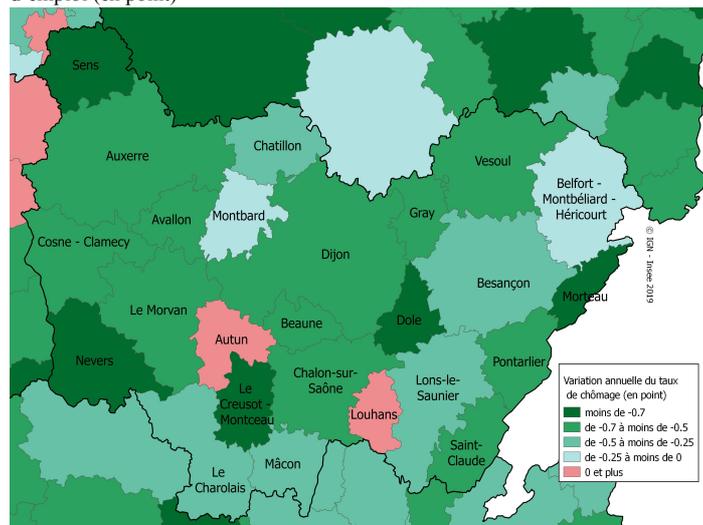
Malgré une dégradation au 3^e trimestre 2018, le taux de chômage diminue sur un an

Sur une année, le chômage baisse dans la région (- 0,4 point) alors qu'il stagne au niveau national. Tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté sont concernés par cette baisse. Plus soutenue dans la Nièvre (- 0,7 point) et dans l'Yonne (- 0,6 point), elle est moins marquée dans le Territoire de Belfort (- 0,1 point).

Sur un an, la situation de quasiment toutes les zones d'emploi s'est améliorée, à l'exception d'Autun, où le taux de chômage est resté stable, et de celle de Louhans, où il a augmenté de 0,1 point (figure 3). La zone d'emploi de Morteau enregistre l'amélioration la plus forte (- 1,2 point).

3 En un an, le chômage recule quasiment partout

Évolution du taux de chômage entre les 3^e trimestres 2017 et 2018 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le chômage touche surtout les plus jeunes

Évolution du taux de chômage par tranche d'âge et par sexe en Bourgogne-Franche-Comté (en %)

	2009	2013	2017
15-24 ans	23,3	23,8	20,2
25-49 ans	7,4	8,5	7,5
50 ans et plus	5,0	6,2	5,8
Hommes	8,4	9,4	8,2
Femmes	8,7	9,2	8,1

Bourgogne-Franche-Comté 8,5 9,3 8,2

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Si le chômage des jeunes a sensiblement reculé par rapport à 2009, il reste très élevé : en moyenne sur l'année 2017, 20 % des 15-24 ans de la région sont concernés.

Le taux de chômage est trois à quatre fois moins élevé aux âges supérieurs. Il retrouve même son niveau d'avant crise pour les 25-49 ans. Les 50 ans et plus sont les moins touchés.

En 2017, les hommes et les femmes de Bourgogne-Franche-Comté ont un taux de chômage similaire. La crise avait davantage affecté les hommes, nombreux à travailler dans l'industrie, secteur d'activité le plus frappé. Leur taux de chômage s'est accru d'un point entre 2009 et 2013, contre un demi-point pour les femmes.

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui : est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence); est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours; a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômeurs localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- « La conjoncture se dégrade au 3^e trimestre 2018 en Bourgogne-Franche-Comté »
Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté n° 16, janvier 2019.
- « Au 3^e trimestre 2018, le repli de l'emploi salarié se confirme en Bourgogne-Franche-Comté »
Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 74, janvier 2019.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Pablo Debray

ISSN : 2497-451X
© Insee 2019

